

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de *l'ANTENNE SOLIDARITE LEVEZOU SEGALA* tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé dans le cadre de mon audit, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Je me suis plus particulièrement attaché au contrôle des prestations et subventions reçues des partenaires institutionnels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rodez, le 13 Avril 2010

Gilles TOURNIER

Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2009

BILAN ACTIF

en euros

	31 décembre 2009			31/12/2008
	brut	amortissement	net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
autres immobilisations incorporelles	1 638,08	350,00	1 288,08	
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
terrains				
constructions	60 130,45	31 341,90	28 788,55	23 557,50
installations techniques, matériels et outillages industriels	67 655,50	50 837,76	16 817,74	39 612,88
autres immobilisations corporelles	11 672,67	8 376,77	3 295,90	2 731,79
immobilisations corporelles en cours	5 334,16		5 334,16	1 003,25
Immobilisations financières				
participations				
prêts				
autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	146 430,86	90 906,43	55 524,43	66 905,42
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
matières premières et approvisionnement	714,47		714,47	1 340,41
en-cours de production de biens				
en-cours de production de services				
produits intermédiaires et finis				
marchandises				
avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation				
créances usagers et comptes rattachés	7 384,27		7 384,27	7 164,68
autres créances	70 029,09		70 029,09	65 778,81
valeurs mobilières de placement				
disponibilités	25 006,17		25 006,17	25 068,06
charges constatées d'avance			0,00	25,00
TOTAL (II)	103 134,00	0,00	103 134,00	99 376,96
TOTAL GENERAL (I + II)	249 564,86	90 906,43	158 658,43	166 282,38

créances usagers et comptes rattachés = créances résultants de ventes ou prestations de services

dettes fournisseurs et comptes rattachés = dettes sur achats ou prestations de services

BILAN PASSIF

en euros

	31 décembre 2009	31/12/2008
	net	net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
fonds associatifs sans droit de reprise	109 128,16	96 684,16
écart de réévaluation		
réserves statutaires ou contractuelles		
réserves règlementées		
autres réserves		
report à nouveau	-29 873,56	-14 798,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	-8 090,94	-15 075,55
Autres fonds associatifs		
subventions d'équipement	37 650,00	37 650,00
amortissement subventions d'équipement	-22 708,98	-17 150,59
TOTAL (I)	86 104,68	87 310,01
PROVISIONS		
provisions pour risques	130,00	
provisions pour charges		
TOTAL (II)	130,00	0,00
FONDS DEDIES		
sur subventions de fonctionnement		
sur autres ressources		
TOTAL (III)	0,00	0,00
DETTES		
emprunts obligataires		
emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 666,50	28 666,54
emprunts et dettes financières divers	11 900,00	13 300,00
avances sur acomptes reçus sur commandes		
dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 714,58	9 377,64
dettes fiscales et sociales	17 369,07	26 751,50
dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
autres dettes	1 773,60	876,69
produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	72 423,75	78 972,37
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	158 658,43	166 282,38

Antenne Solidarité Lévézou Ségala
Compte de résultat

	2009	2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
ventes de marchandises	184,73	32,40
production vendue	26 832,64	20 867,79
prestations de services	31 544,73	52 265,79
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
production stockée		-5 252,00
production immobilisée		
subvention d'exploitation	156 354,17	151 127,93
reprises sur amortissements, provisions et transfert de charges		34 909,37
collectes	1 000,00	
cotisations	884,00	430,00
autres produits	3 006,82	22,48
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	219 807,09	254 403,76
CHARGES D'EXPLOITATION		
achats de marchandises	2 222,57	271,10
variation de stoks de marchandises		
achats de matières premières et autres approvisionnements	16 916,73	17 875,29
variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	625,94	
autres achats et charges externes	24 715,38	26 066,44
impôts, taxes et versements assimilés	772,86	1 125,61
salaires et traitements	141 831,76	139 348,70
charges sociales	26 151,21	69 037,99
autres charges de personnel		
dotations aux amortissements sur immobilisations	22 390,21	21 104,34
dotations aux provisions pour risques et charges	130,00	
autres charges	45,06	0,30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	235 801,72	274 829,77
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 994,63	-20 426,01
PRODUITS FINANCIERS		
autres intérêts et produits assimilés	36,70	205,10
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	36,70	205,10
CHARGES FINANCIERES		
intérêts et charges assimilées	1 610,92	979,77
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	1 610,92	979,77
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 574,22	-774,67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	-17 568,85	-21 200,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	11 285,52	6 218,13
sur opérations de capital	800,00	
reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	12 085,52	6 218,13
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	1 604,36	93,00
sur opérations de capital	1 003,25	
reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 607,61	93,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	9 477,91	6 125,13
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	231 929,31	260 826,99
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	240 020,25	275 902,54
EXCEDENT OU DEFICIT	-8 090,94	-15 075,55

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dictées par le plan comptable associatif (année 99).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- construction 5 à 10 ans
- matériel et outillage 3 à 10 ans
- autres 3 à 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leurs échéances sont à moins d'un an

Provisions

Une provision a été créée pour risque de reversement de subvention FDI à hauteur de 130 €.

Subventions

Les subventions notifiées avant le 31 décembre 2009 ou concernant l'exercice 2009 ont été intégrées aux comptes.

A compter de l'exercice 2008, les subventions d'investissement nouvelles affectées à des biens renouvelables par l'Association ne sont plus amorties dans le compte de résultat.

Les plans d'amortissements antérieurs sont poursuivis.

Détail des subventions d'investissement attribuées sur l'exercice 2009, inscrites au bilan :

Conseil Régional Midi-Pyrénées 3 056 €
Conseil Général de l'Aveyron 5 388 €
Fondation Jean-Marie Bruneau 4 000 €

Détail des subventions inscrites au compte de résultat :

FSE 2009 : 24 993 €
Etat aide à l'accompagnement : 10 600 €
Etat FDI : 13 911 €
Région Midi-Pyrénées : 505 €
Conseil Général de l'Aveyron : 14 400 €
Communes : 2 710 €
MSA convention : 1 662,50 €
CNASEA aide aux postes : 69 250,42€
MSA aide aux postes : 12 822,25 €
Organismes privés : 5 500 €

Salaires et charges

Pour l'exercice 2008, les salaires ont été comptabilisés en valeur nette, et les charges sociales salariales et patronales sont totalisées dans le compte « charges sociales ».

Pour l'exercice 2009, les salaires ont été comptabilisés en valeur brute, seules les cotisations patronales sont totalisées dans le compte « charges sociales ».

Détails des comptes

Immobilisations

postes	début	acquisitions	cessions	Fin
Autres immobilisations incorporelles		1 638,08		1 638,08
Constructions	59 622,57	507,88		60 130,45
Installations techniques, matériel et outillages	71 935,53	2 505,19	6 785,22	67 655,50
Autres immobilisations corporelles	9 645,45	2 027,22		11 672,67
En cours	1 003,25	5 334,16	1 003,25	5 334,13
TOTAL	142 206,80	12 012,53	7 788,47	146 430,83

Amortissements

postes	début	dotations	reprises	fin
Autres immobilisations incorporelles		350,00		350,00
Constructions	19 809,29	11 532,61		31 341,90
Installations techniques, matériel et outillages	47 770,97	9 852,01	6 785,22	50 837,76
Autres immobilisations corporelles	7 721,18	655,59		8 376,77
TOTAL	75 301,44	22 390,21	6 785,22	90 906,43

Charges à payer au 31 décembre 2009

Fournisseurs privés	18 181,27 €
Factures à recevoir	3 533,31 €
Rémunération dues au personnel	5 804,09 €
Dettes provisionnées congés payés	4 441,03 €
Charges sociales sur congés payés	915,30 €
MSA	6 208,65 €
Autres dettes	1 773,60 €

Subventions publiques à recevoir au 31 décembre 2009

FSE 2008	21 600,00 €
FSE 2009	24 993,00 €
Etat FDI	826,60 €
Conseil Régional	1 941,21 €
Conseil Général	12 588,00 €
MSA (convention)	1 662,50 €